

Concours général des lycées

Rapport de jury Composition en langue arabe session 2011

Classes terminale ES, L et S

Rapport de Michel NEYRENEUF, Inspecteur pédagogique régional
Président du jury

novembre 2011

Rapport du jury

Cette année, le jury a choisi de proposer un texte de 'Alâ' al-Aswânî, écrivain et blogueur égyptien contemporain. Dans ce texte, facile d'accès, l'auteur traite du rapport entre la fiction et la réalité à partir de deux exemples précis : le cinéma et la littérature.

La première question invitait à analyser le texte. On attendait des candidats notamment qu'ils dégagent les éléments principaux de cette problématique sans s'étendre de façon démesurée, ce qui a eu parfois pour conséquence de ne pas traiter avec autant d'importance les deux autres questions (certains candidats ont même ignoré l'une de ces questions).

La deuxième question invitait les candidats à donner leur point de vue sur la fonction de l'art dans la société. Le jury a constaté avec satisfaction que la plupart des candidats a plutôt réussi cette partie de l'épreuve. Toutefois, il est noté que la multiplication des exemples a parfois été au détriment d'une argumentation bien construite.

La troisième question interrogeait les candidats sur le rôle de l'imagination dans la création artistique et sa réception, problématique semblant quelque peu complexe, mais bien développée dans le texte. Là encore, les candidats ont plutôt bien réussi cette partie en rendant souvent compte de leurs expériences personnelles.

Commentaire

Le jury constate avec plaisir cette année un niveau général des copies assez satisfaisant.

En ce qui concerne la **langue**, certaines erreurs reviennent comme chaque année : fautes d'accord (notamment pour le duel), absence de marque du cas direct indéterminé, ignorance des règles d'écriture de la *hamza*, confusion avec les interdentes... Le jury rappelle qu'il attend des candidats une qualité d'expression qui allie fluidité et correction.

En ce qui concerne la culture et tout particulièrement la **culture générale**, on constate cette année une assez bonne capacité des candidats à mobiliser leurs connaissances, même si celles-ci pourraient être parfois plus variées.

Version

Le passage à traduire ne présentait pas de difficultés particulières, si ce n'était la transcription de certains noms étrangers. Beaucoup de candidats ont eu des difficultés pour la traduction correcte des termes relevant du cinéma. Nous rappelons aussi que chaque passage doit être intégralement traduit.

Enfin, les fautes d'accord, d'orthographe et de concordance des temps sont légion.

Cet exercice, qui fait partie intégrante de l'épreuve, mérite que certains candidats y consacrent un temps plus important dans leur préparation et lors de sa composition.

Proposition de traduction

La première projection cinématographique au monde eut lieu à Paris en décembre 1895, dans le salon indien du Grand Café, Boulevard des Capucines. Un an après, le cinéma arriva en Egypte. La première projection eut lieu à Alexandrie en novembre 1897 dans une salle qui appartenait à un Italien du nom de Delilo Astrologo. Ce fut un événement exceptionnel dans la vie des Egyptiens et des étrangers résidants en Egypte : les journaux regorgèrent de commentaires enthousiastes sur cette nouvelle invention. Les prix élevés des billets n'empêchèrent pas les gens d'entrer au cinéma. La séance durait environ une demi-heure et comportait plusieurs plans filmés différents de quelques minutes, présentant notamment des scènes de la vie quotidienne dans les rues, les forêts et les mers.

Extrait de « Des balles amies » de Alâ' al-Aswânî